









MATINEE LES ASSOCIATIONS ET LE DALO

APRES-MIDI LES ASSOCIATIONS ET LE DROIT DU ET AU LOGEMENT

Sous la présidence de M. René Dutrey, rapporteur du Comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable.

9H00 ----- Accueil -----Discutants: Fadila Derraz, Fondation Abbé Pierre Matthieu Hoarau, Secours catholique 9H30 ----- Ouverture -----11H00 ----- Débats -----Isabelle This Saint-Jean, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et 11H20 -- Impacts et enseignements de la recherche, Conseil régional d'Ilede-France tirés de la mise en œuvre du Jacques Boutault, Maire du 2ème DALO pour les associations ---arrondissement Eric Constantin. Directeur de la mission Jean-Philippe Brouant, SERDEAUT Ile-de-France de la Fondation Abbé Pierre Discutants: Jean-Philippe Brouant, SERDEAUT AbilioBrazil, interlogement 93 Laetitia Moyon, Confédération générale du logement Paris 10H00 ----- Le mouvement associatif dans le domaine du 12H00 ----- Débats ----logement -----René Ballain, Sciences Po Grenoble 10H20 -- Le rôle des associations

14H00 -- Le rôle des associations dans la fabrication des règles juridiques -----

Alice Fuchs-Cessot, SERDEAUT Discutant:

André Gachet, Fédération Européenne des Associations Nationale Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA)

14H40 ----- Débats -----

15H00 - La fonction contentieuse au sein des associations -----

Julie Clauzier, Jurislogement

15H30 ----- Table-ronde -----

L'action contentieuse :un mode d'intervention à développer pour les associations ?

Animée par: Serge Slama, Université d'EVRY, CREDOF avec:

Jean-Baptiste Eyraud, Droit Au Logement Stéphane Maugendre, GISTI Laurence Mengin, Vice Présidente au tribunal d'Instance du 4è arrondissement Christophe Robert, Fondation Abbé Pierre Mylène Stambouli, Avocat

17H00 ----- Conclusion -----

Norbert Foulquier, SERDEAUT

Depuis 2011, le département **SERDEAUT** (Sorbonne Etudes et Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme) de l'IRJS-Paris 1 conduit en partenariat avec la **Fondation Abbé Pierre** une recherche sur le rôle des associations dans la mise en œuvre du droit au logement opposable financée par le Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre du dispositif PICRI

dans la mise en œuvre de la loi

Meryem Deffairi, SERDEAUT

Tout en permettant d'instituer un dialogue et un travail commun entre des universitaires spécialistes du droit et des politiques du logement et des acteurs associatif, le projet a pour ambition :

- d'évaluer les impacts de l'intervention associative dans la mise en œuvre et l'application du droit au logement ;
- et de s'interroger sur la place de l'élaboration des règles et du contentieux dans l'action associative.

Le colloque du 12 février 2014 a pour objectif de présenter et de mettre en débat les principaux résultats de cette recherche. Il vise également à permettre aux différents acteurs du mouvement associatif œuvrant dans le champ du logement de témoigner des avancées et difficultés du recours au droit et au juge dans ce domaine.

LA PARTICIPATION AU COLLOQUE EST LIBRE MAIS NECESSITE UNE INSCRIPTION PREALABLE EN LIGNE.

RENSEIGNEMENTS:

serdeaut@univ-paris1.fr / 01.44.07.78.58